



## Covid-19 : Protocole sanitaire – Rentrée 2020-2021

### Dispositions spécifiques à l'enseignement destiné aux enfants

Pour la sécurité de tous, nous remercions les familles et les élèves de prendre connaissance attentivement des consignes et informations ci-dessous et de bien vouloir les respecter scrupuleusement. Elles ont été établies conformément aux préconisations officielles.

#### Principe de vigilance

- Toute personne (élève ou parent) présentant des signes de maladie (toux et fièvre notamment) ne doit pas se présenter à la maîtrise et doit suivre le protocole suivant :
  - ✓ Prendre contact avec son médecin traitant pour prise en charge médicale et procédure d'identification des contacts
  - ✓ Prévenir le CMBV afin d'évaluer les risques pour les personnes côtoyées par le malade
  - ✓ En cas de signe de gravité (détresse respiratoire notamment), appeler le 15 dès l'apparition des symptômes et avant retour au domicile.

#### Port du masque

- Le port du masque est obligatoire dans l'enceinte du CMBV pour les élèves à partir de 11 ans, à l'exception des cours et répétitions où ils sont amenés à chanter. Les élèves viennent munis de leur masque (au moins deux masques propres différents si le temps de présence dans l'établissement est supérieur à 4 heures).
- Le port du masque est obligatoire pour les enseignants, à l'exception des moments où ils sont amenés à chanter, et pour l'ensemble du personnel du CMBV dans l'ensemble des locaux, à l'exception des bureaux individuels.

#### Organisation de l'enseignement

- Un sens de circulation est mis en place dans les couloirs de la maîtrise. Chaque étage dispose d'une entrée et d'une sortie différente.
- La jauge de chaque salle est adaptée en fonction du nombre maximum d'élèves pouvant être accueillis en respectant une distance de 2 mètres entre eux (distance de sécurité préconisée pour la pratique du chant)
- Marquage au sol : des croix au sol distantes de 2 mètres minimum les unes des autres matérialisent l'emplacement de chaque élève.
- Une distance de 3 mètres est respectée entre professeur ou chef, accompagnateur et chanteurs ou instrumentistes.
- Dans les grandes salles permettant une activité de chœur, une vitre en plexiglas sépare l'espace entre élèves et enseignant.
- Les élèves seront invités par leur professeur à chanter dans une direction permettant d'éviter la projection de gouttelettes vers les autres. Le positionnement des chanteurs en ligne sera privilégié.
- Pour la pratique chorale, si l'effectif dépasse la jauge possible dans les salles de l'Hôtel des Menus-Plaisirs, d'autres salles versaillaises, plus grandes, pourront être utilisées. Les déplacements des enfants vers ces lieux seront encadrés par le personnel de la maîtrise.

- Afin de limiter les effectifs présents en même temps dans les locaux, les cours des CE2, CM1 et CM2 des lundi, mardi et jeudi sont déplacés à l'école Wapler, celle-ci disposant de 3 salles permettant d'accueillir les cours : un grand préau fermé et chauffé, une salle de musique réservée à la maîtrise du CMBV et une salle informatique pouvant être utilisée notamment pour les cours de formation musicale.

## Matériel

- Du gel hydroalcoolique à disposition des élèves est présent devant chaque salle de travail.
- Equipements à disposition du professeur : masques, visières, lingettes, gel hydroalcoolique.
- Chaque élève vient muni de son propre petit matériel (cahiers, crayons, etc...). Les échanges entre élèves sont fortement déconseillés. Si certains matériels doivent être partagés, des lingettes désinfectantes sont à disposition des professeurs.
- Les sanitaires sont équipés de lingettes désinfectantes et de gel hydroalcoolique. Des consignes d'hygiène y sont également affichées.

## Nettoyage / Désinfection

- Une société de nettoyage procède tous les matins avant ouverture à un nettoyage et une désinfection appropriée des locaux.
- Les salles sont aérées 10 à 15 mn au maximum toutes les 3 heures par les professeurs, qui réalisent, le cas échéant, la désinfection des matériels éventuellement partagés.
- Les élèves doivent se désinfecter les mains en entrant dans chaque salle au moyen du gel hydroalcoolique mis à leur disposition.
- Il est demandé aux professeurs utilisant les pianos, clavecins ou orgues durant leurs cours de se désinfecter les mains avec le gel hydroalcoolique mis à leur disposition avant de toucher les claviers. Des lingettes spécifiques sont également à disposition pour un nettoyage avant et après chaque cours.
- Les horaires des séances du jardin musical sont espacés afin d'éviter le croisement des différents groupes.

## Familles

- L'accès à la cour haute et à l'intérieur des bâtiments de la Maîtrise est interdit aux familles qui devront déposer et récupérer leurs enfants dans la cour basse, ou en haut des marches de l'escalier pour les séances de la Pré-Maîtrise et du Jardin Musical du mercredi en salle Noverre.
- Les réunions parents/professeurs seront organisées dans la plus grande salle du CMBV (salle Lalande). Afin de respecter une jauge compatible avec la distanciation physique requise, une seule personne par foyer sera acceptée. Le port du masque sera obligatoire.
- Les demandes d'échanges avec les professeurs ou le personnel administratif devront faire l'objet d'une prise de RDV préalable.
- Les échanges auront lieu dans la mesure du possible en extérieur, avec respect d'une distance d'1 m minimum entre les interlocuteurs. En cas d'impossibilité, pour des raisons météorologiques par exemple, les échanges devront se faire dans un espace intérieur suffisamment vaste pour permettre le respect de la distance de sécurité, et avec port du masque.